

LE JOURNAL ANGERLAIS

N° 98 OCTOBRE/NOVEMBRE 2020

L'équipe communale vous souhaite de joyeuses fêtes

RECETTE DU PAIN D'EPICES

Ingrédients :

200 g de miel, 100 g de beurre, 1 sachet de levure, 20 cl d'eau, 1 pincée de sel, 80 g de cassonade, 4 càc de mélange 4 épices, 2 càc de marmelade.

Préparation :

Préchauffer le four à 170°. Monter à ébullition dans une casserole le miel, le sucre, l'eau et le sel. Puis ajouter le beurre et les épices et la marmelade. Couper le feu et laisser infuser 20 min à couvert. Tamiser la farine avec la levure. Passer l'infusion au tamis. Incorporer délicatement la farine et la levure à l'infusion. La pâte doit être lisse sans grumeaux. Beurrer un moule à cake et verser la préparation. Enfourner entre 50 et 60 min selon le four. L'idéal est de laisser refroidir le pain d'épices, puis de le démouler et l'envelopper dans un torchon pendant 24 h avant dégustation.



Monsieur Jean-Marie Ferment, Maire d'Angiens, les membres du Conseil Municipal, et l'équipe communale vous souhaitent une très Bonne Année 2021.

Ils seraient heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux le samedi 23 janvier 2021, en fonction de la situation sanitaire liée à la Covid-19.



Chers enfants,

Mes lutins et moi commençons la préparation de Noël.

Alors si tu as été sage tout au long de cette année, tu peux m'écrire pour que je sache quoi déposer au pied du sapin. Dépose ta lettre dans une boîte postale à l'adresse suivante :

Père Noël

Route des nuages

Dans le Grand Nord

Tu peux également participer à l'illustration de ce journal en déposant ton plus beau dessin sur le thème de Noël à la Mairie. Ainsi tu participes avec moi à diffuser la magie de Noël dans les coeurs de chacune et chacun.

TRAVAUX

En 2020, de nombreux travaux ont eu lieu sur notre commune :

- Fin des travaux de rénovation de la 2eme tranche de l'église : ravalement du mur intérieur du pignon ouest.
- Mise en chantier des travaux d'aménagement des accès à la mairie et à l'église pour les personnes à mobilité réduite.
- Mise en œuvre des mesures sanitaires dans les écoles face à la Covid 19.
- Remplacement des éclairages publics par ampoules LED d'ici la fin de l'année.
- Pose d'un revêtement route du stade et rue de Bohème.
- Curage des fossés rue de Silleron et rue des tisserands.
- Vidange de la fosse septique des vestiaires du foot et du bac à graisse de la salle floraléal.
- Réfection de la toiture de l'abri de bus Saint-Martin.
- Contrôle de l'air dans les écoles.



A cela s'ajoutent les travaux d'entretien courant : tontes des pelouses (dont le stade), tailles des haies, entretien cimetières, fleurissement, nettoyage caniveaux, réparations nids de poules sur les routes, remise en état et mise en place des guirlandes de fin d'année, plomberie salle floraléal et garderie.

En 2021, le programme reste chargé :

- Fin d'aménagement des locaux de la mairie pour accès aux personnes à mobilité réduite.
- Etude pour l'installation de chauffage dans l'église.
- Aménagement d'une aire de pique-nique à Iclon.
- Enfouissement des réseaux rue de la mer côté nord et rue du clos gras.
- Déploiement de la fibre optique sur tout le territoire.
- Etude avec la CCCA pour le goudronnage du parking face à la salle floraléal et agrandissement du parking de la salle.
- Réalisation d'un audit énergétique de la salle floraléal pour établissement d'un plan pluriannuel d'investissement.



ASSOCIATION ANGIENS COMMUNICATION CULTURE

"A l'initiative de l'Association *Angiens Communication Culture*, un panneau de signalisation avec le nom des rues de la commune a été installé à la place de l'ancienne cabine téléphonique, au centre du village. Il a été financé avec les fonds de l'association et en particulier avec la vente du livre sur l'histoire de la commune.

Après divers contacts avec plusieurs entreprises, la Société COM1 PUB a été retenue, celle-ci a conçu entièrement le plan de la commune, de nombreuses vérifications ont été faites en concertation avec la Mairie.

Une mise en valeur des divers éléments du patrimoine permet de se repérer facilement, malgré la surface de la commune.

Ce plan répondra à de nombreuses demandes, surtout de la part des fournisseurs et des livreurs mais aussi des touristes. Les nouveaux habitants de la commune y trouveront l'occasion de connaître leur environnement."

Philippe CAUCHY





LES ATELIERS VILL'ÂGES



En collaboration avec l'ADMR et le CLIC de Saint Valery-en-Caux, la Municipalité d'Angiens a organisé le 22 octobre 2020 une première rencontre ayant pour thème "Comprendre les mécanismes du sommeil pour améliorer celui-ci". Cet atelier, gratuit, ouvert aux personnes de 60 ans et plus, a réuni une vingtaine de personnes.

Il a été animé par Corinne Dunocq, sophrologue, qui a pu expliquer les mécanismes du sommeil, les différents troubles qui entraînent des insomnies. Très à l'écoute, elle a pu échanger avec les membres de l'assemblée et répondre aux nombreuses questions.

Deux prochains rendez-vous étaient pris – le 5 novembre (prévention des chutes) et le 3 décembre (alimentation) mais les directives gouvernementales liées à la COVID nous obligent à reporter ces séances au 1er trimestre 2021.



RACCORDEMENT AU GAZ DE VILLE

Depuis 2013 Angiens s'est doté d'un réseau enterré de distribution de gaz propane. Une citerne est implantée sur le parking face à la salle floral.

Antargaz gère les approvisionnements et refacture les consommations aux utilisateurs raccordés à ce réseau grâce au compteur individuel.

En septembre 2020 Antargaz a pris contact avec la Mairie en vue de faire évoluer son réseau.

Nous lançons donc un appel à tout Angerlais qui souhaiterait se raccorder au réseau de gaz, de venir s'inscrire à la mairie.

En fonction de la demande Antargaz envisagera 2 solutions techniques, soit :

- Une extension du réseau existant
- La mise en place d'une citerne collective (pour les hameaux en particulier, le nombre minimum de raccordement serait de 4).

Pour information : à partir de 2022 toute installation neuve de chaudière fuel "classique" sera interdite (loi environnementale).



OCTOBRE ROSE



Cette année encore, le 17 octobre, la municipalité d'Angiens a organisé une marche dans le cadre "d'octobre rose".

Un groupe d'une trentaine de personnes (toutes masquées) a marché environ 7 kms. L'objectif de cette marche est de rappeler que la prévention par le dépistage du cancer du sein est primordiale sans oublier l'importance d'une activité physique régulière.

Le but du dépistage est de découvrir au plus tôt les tumeurs car plus elles sont traitées rapidement, meilleurs sont les résultats. La collecte de cette journée ainsi que la vente des pin's tout au long du mois d'octobre ont permis de remettre 408 euros au Dr Benhammouda, médecin coordonnateur de l'association EMMA à Yvetot.

Merci aux participant(es) et donateurs(trices) pour leur mobilisation et à l'année prochaine !



→ Permanence député

Notre député, Monsieur Xavir BATUT, vous reçoit sur rendez-vous au :

3 rue Shamrock

ZA du District

76 450 SASSEVILLE

Pour prendre rendez-vous, appelez au 07.85.97.62.19 ou envoyez un e-mail à l'adresse suivante :

xavier.batut@assemblee-nationale.fr



→ Etat Civil



Naissance

9 octobre 2020 - PATRY Tommy

→ Courrier



Afin de faciliter le travail de distribution du courrier par les employés de la poste (qui ne sont pas toujours les mêmes) et des personnes de la commune qui distribuent les bulletins communaux, merci de mettre clairement votre nom sur votre boîte à lettres.

→ SIVOS des Castels

Les services vétérinaires de la préfecture de seine maritime ont inspecté le 6 novembre dernier les installations de cuisine de la salle floral.

Ils ont attribué un niveau d'hygiène très satisfaisant. Félicitations à Laëtitia Gognet et l'équipe du SIVOS.

Directeur de la publication :

J-M FERMENT

Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, C.PIMENTA, L.LETAILLEUR,

C. LEUSIERE, A.PAULMIER.

Conception :

L.LETAILLEUR

Impression par nos soins

Tirage 300 exemplaires

Dépôt légal en cours

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Afin de respecter les consignes données par notre gouvernement, seuls le Maire, le porte drapeau, 2 adjoints et la Présidente des Anciens Combattants étaient présents à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Le Maire Jean-Marie Ferment a fait la lecture du discours envoyé par la Ministre déléguée auprès des Armées et des Anciens Combattants, Geneviève Darrieussecq, qui rendait hommage à tous ceux morts au champ d'honneur.

Sylviane Gratigny, Présidente de l'association des Anciens Combattants, a énoncé les noms de tous les Angerlais tombés lors du conflit de la guerre 14-18 ainsi que les noms des soldats tombés en 2020 victimes d'autres combats.

Après avoir respecté une minute de silence, une gerbe a été déposée et la marseillaise entonnée.

Madame Gratigny regrette de n'avoir pu réunir l'ensemble de ses adhérents, très attachés à ces journées de souvenir. Elle espère que la commémoration de l'armistice de la seconde guerre du 8 mai prochain, sera l'occasion de partager le traditionnel repas des Anciens Combattants et que ce sera un jour de retrouvailles pour nous tous.



SITE INTERNET

La Commission Communication d'Angiens est heureuse de vous annoncer le lancement du site Internet Communal.

Vous retrouverez l'actualité de votre commune ainsi que toutes les informations pratiques : déchetterie, tarifs de location de la salle floral... L'équipe reste à l'écoute de vos remarques pour l'amélioration de notre site Internet.

Le Journal Angerlais sera maintenant disponible au format numérique, si vous ne souhaitez plus le recevoir au format papier, merci de nous le signaler : mairie-sg.angiens@wanadoo.fr

Rendez-vous sur : www.Angiens-76.com